

## Acte de décès de CALBRIS Martin [480].

Acte de décès. Mairie de Blosseville. Arrondissement communal d'Yvetot.

Du troisième jour du mois de complémentaire an Onze de la République française.

Acte de décès de Martin CALBRIS décédé le trois dudit à neuf heures du matin, profession de journalier, âgé de soixante-dix-neuf ans, né à Yclon, canton de Fontaine, département de la Seine Inférieure, demeurant audit Blosseville, fils de Vivien CALBRIS et de Marie FEL.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Nicolas Martin CABRIX, demeurant audit Blosseville, profession de tisserand, qui a dit être fils puîné du défunt, et par le citoyen Charles Philippe CABRIX, demeurant à Encretteville, profession de chartier, qui a dit être le fils aîné du défunt. Et ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi, par moi Jean François GRESSANT, adjoint du maire de la commune de Blosseville, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.